

COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
 (Séance à **HUIS-CLOS** compte tenu des règles sanitaires COVID-19)
DU LUNDI 20 JUILLET 2020 à 19H30
MAIRIE de VILLEREVERSURE
 (Convocation en date du 13 juillet 2020)

Président: M. Jordan GIRERD

Présents: Mme Danielle GUILLERMIN, Mme Raphaële FRISON MARECHAL, M. Nicolas CLAIR, Mme Mariane BREVET, M. Frédéric WALLE, Mme Cécile PIERRE, M. Daniel GAMEIRO, Mme Céline AZNAR, M. Jérôme AVIRON, Mme Chrystèle COURTHIAL, M. Kévin FLAMANT, M. Mathias LAUGIER

Excusés : Mme Marie-Pierre CHANEL et M. Jérôme CHURLET

Pouvoirs : Mme Marie-Pierre CHANEL à M. Jérôme AVIRON
 M. Jérôme CHURLET à M. Daniel GAMEIRO

Secrétaire de séance: Mme Céline AZNAR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22/06/2020	Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jordan GIRERD, Maire, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 22 juin 2020 et passe à l'ordre du jour.
CCID (Commission Communale des Impôts Directs) - COMPOSITION	Commission présidée par Jordan GIRERD, les membres se réunissent 1 fois / an afin d'étudier les permis de construire et les classer dans certaines catégories qui justifient ensuite leurs taux d'imposition. CF liste des membres proposés ci-jointe.
TELEPHONIE – REBEGOCIATION CONTRATS - DEVIS	Jordan GIRERD cède la parole à Frédéric WALLE. Le but est de moderniser et faire évoluer le système. Pour la mairie : nouveau standard (message d'accueil + permettra à Sandra de gérer le standard en télétravail comme si elle était en mairie). Pour l'école : on laisse l'existant pour le moment. Coût pour la mairie : 1690 € de matériel + 381 € / mois si on passe par EQUATION Approbation à l'unanimité pour EQUATION, sauf si SCT TELECOM s'aligne sur les prix.
PERSONNEL COMMUNAL – PRIME EXCEPTIONNELLE	PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19 : Sandra BELLIER et Corentin CHALON : 350 € Guillaume BAILLOD : 250 €

<p>COVID-19</p>	<p>Les 3 agents sont restés présents pendant le confinement et sont venus travailler.</p> <p>Approbation à l'unanimité.</p>
<p>PERSONNEL COMMUNAL – APPLICATION RIFSEEP (Régime indemnitaire)</p>	<p>Ce régime indemnitaire est compris dans le salaire des agents.</p> <p>IFSE est versé mensuellement, à compter de septembre 2020.</p> <p>CIA (10% de l'IFSE) peut-être versé annuellement (facultatif), après entretien professionnel.</p> <p>Un planning sera mis en place pour le temps de travail des agents de la cantine.</p> <p>Approbation à l'unanimité de l'encadrement du RIFSEEP et de l'IFSE, pour l'ensemble des agents communaux.</p>
<p>ELUS – CHOIX DES THEMES DE FORMATIONS</p>	<p>Selon l'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est amené à se prononcer, dans les trois mois de son renouvellement, sur les orientations et les crédits affectés à la formation des conseillers municipaux.</p> <p>M. le Maire propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'instaurer les conditions nécessaires à l'application du droit à la formation des élus au sein de la collectivité. • D'arrêter les orientations du plan de formation des élus, axées sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Statut juridique de l'élu local, - Pouvoirs de police / responsabilités ; - Urbanisme ; - Marchés publics, - Finances, - Environnement - Stratégie de communication du territoire et développement personnel de l'élu • D'inscrire au budget de la commune (au chapitre 65 : autres charges de gestion courantes), les dépenses correspondantes. <p>Propositions validées à l'unanimité.</p>
<p>COMMISSIONS POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS</p>	<p>Commission Educative : En cours de recrutement d'un poste d'agent territorial des écoles.</p> <p>Commission Voirie : Jérôme fera un point au prochain conseil. Problème de sens interdit et rue à sens unique soulevé par Cécile. La question sera étudiée en commission.</p>

	<p>CCAS : RAS – cf. dernier compte-rendu</p> <p>Service à la population : Un courrier a été envoyé à la CA3B pour étude création micro-crèche</p> <p>Cadre de vie : La commune est inscrite à l'opération nettoignons la commune le 26/9 sur ½ journée avec collation le midi afin de remercier les participants.</p> <p>Un battant du clocher a été remplacé + 1 moteur renouvelé. Le clocher a été programmé et doit normalement sonner entre 7h et 19h.</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La glace sortie rue du Lavantin sera changée. ➤ La fête de la ST LAURENT des 8 et 9 août a été annulée. NON catégorique de Jordan GIRERD face à la demande insistante des forains de s'installer quand même sur la commune. Suite à un appel de la préfecture, les forains sont autorisés à s'installer mais ils signeront une décharge et aucune pub ne sera faite par la mairie. ➤ La régie pour la cantine sera présentée au prochain conseil municipal. ➤ Poubelles jaunes : contenants pas assez grands pour beaucoup de familles. ➤ Site internet : réunion du 02/07/2020, pour le choix du modèle. La commune pourra travailler dessus à partir de septembre, pour déploiement en octobre. ➤ Arrêt de bus Valuisant, Kévin FLAMANT se rapproche de Monsieur Rémi JOLY, propriétaire du terrain. ➤ Les bornes à incendie doivent être entretenues, nettoyées et peintes par la commune. ➤ Don du sang le jeudi 23/07/2020, salle des fêtes de Villereversure (15 h 30 à 19 h00). ➤ Henri FOLLIAT notre traiteur est décédé subitement. Funérailles le jeudi 23 juillet à 10h, à la salle des fêtes de Villereversure. ➤ Monsieur ROCHETTE a présenté son application IGN afin de localiser les bornes cadastrales sur la commune. ➤ Remerciements de la banque alimentaire pour la subvention qu'on leur a attribuée (200 €). ➤ Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 22 août inclus. ➤ Arrivée de Geoffrey DELLA GIOIA, second secrétaire de mairie, le 28 août. ➤ Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant au syndicat des eaux Bresse Suran Revermont : <ul style="list-style-type: none"> - Jordan GIRERD (titulaire) - Nicolas CLAIR (suppléant)

~~~~~

SEANCE LEVEE A 21H30

CONVOCATION DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**👉 LUNDI 07 SEPTEMBRE 2020 à 19H30**